

DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT 1996

50^{ème} Festival d'Arignon

ERNEST
pigno. août 96

AVEC LA PARTICIPATION
DU CRÉDIT LOCAL DE FRANCE

ET DE **perrier**



SIMPLEMENT COMPLIQUÉ

de Thomas Bernhard

Mise en scène, Jacques Rosner

Texte français, Michel Nebenzahl

Avec **Serge Merlin**

et **Edith Nebenzahl**

Assistante à la mise en scène, Nicole Rosner

Collaboration artistique, Michel Nebenzahl

Décor, Daniel Thomas

Peinture du décor, Jean Jaurès

Costumes et accessoires, Sohuta

Son, André Serré

Lumière, Celso Domeque

Éd. de l'Arche

C'est un vieil acteur, dans une chambre à l'abandon, infestée de souris, quelque part dans la rue Hans-Sachs au cœur de Vienne. Il a pris la poudre d'escampette devant la bêtise et les buveurs de bière, il n'a plus peur de rien, il est seul désormais avec Richard III l'inaccessible et le daguerréotype de Schopenhauer. Il ressasse, comme avec acharnement, son existence passée de bouffon de cour, de faiseur de grimaces. Il a plus que jamais cette peur panique du ridicule, élément essentiel peut-être de l'art de l'acteur. Un rire jaune coincé au fond de la gorge, avec l'énergie du désespoir, il mène ses imprécations tambour battant. Car il n'a jamais renoncé, il a toujours été un fin gourmet de l'esprit. Et il attend la petite fille qui lui apporte son lait et le souffle frais du dehors, à qui, chaque mardi et chaque vendredi, il veut encore transmettre sa vision du monde.

Sous ses apparences amères et défaitistes, le « programme comico-philosophique » de Thomas Bernhard est un des plus toniques qui soient. Une leçon de résistance, une éthique de la vérité et la passion de la vie, telle est la leçon du vieil acteur, nous dit Jacques Rosner.

Production Sorano-Théâtre national de Toulouse Midi-Pyrénées

BRANCUSI CONTRE ÉTATS-UNIS

Un procès historique, 1928

Adaptation et mise en scène, Éric Vigner

Assistante à la mise en scène, Sophie Hossenlopp

Scénographie, Claude Chestier

Costumes, Claude Chestier et Pascale Robin

Lumière, Martial Barrault

Son, Xavier Jacquot

Avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon,

Arthur Nauzyciel, Pierre Baux et Laurent Poitrenaux

(distribution en cours)

Création

Minutes intégrales du procès : Éd. Adam Biro, Paris 1995

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New-York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle à la Galerie Brummer. Les œuvres sont saisies à la douane et taxées comme des marchandises. Le statut d'œuvre d'art ne leur est pas reconnu. Marcel Duchamp, ami de Brancusi, décide de réagir. Il mobilise un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre, en octobre 1927, le célèbre procès. Pièce à conviction : *L'Oiseau dans l'espace*. Objet du litige : Qu'est ce qu'une œuvre d'art, qu'est ce qu'un artiste professionnel, qu'est ce que le beau, qui est juge en la matière ? Des artistes, des critiques, des collectionneurs vont témoigner face à une société. Brancusi lui-même va révéler ses techniques. Ce qui intéresse avant tout Éric Vigner, dans ce procès historique et métaphysique à la fois, ce sont les oppositions de langue, la langue de la loi contre celle du sentiment. Et cette communauté des hommes de bonne volonté qui, cherchant à définir ce dont ils ont l'intuition et la pratique, effectue un véritable travail d'invention de la vérité, par sa progressive mise en mots et en droit.

Production Centre dramatique de Bretagne-Théâtre de Lorient, Compagnie Suzanne M-Éric Vigner